



INFORMER
CONSEILLER
FORMER

LES
FOCUS
WEKA



E-ÉDUCATION : EXPÉRIMENTATIONS ET DÉPLOIEMENTS DE TABLETTES TACTILES À L'ÉCOLE

COLLECTION « LES FOCUS WEKA »

TITRES DÉJÀ PARUS À TÉLÉCHARGER

- Dispositif d'éveil culturel de la petite enfance : de la conception à la mise en œuvre
<http://goo.gl/mS8O8z>
- L'éducation numérique, un enjeu majeur pour les collectivités
<http://goo.gl/ocfbfu>
- Les MAPA en toute sécurité
<http://goo.gl/MWVIOP>
- Le site cinéraire, équipements et législation
<http://goo.gl/0Gy4Rm>
- Rythmes scolaires : l'expérimentation des 4,5 jours à l'école Sanquer, à Brest
<http://goo.gl/bZu6xM>
- PLUi : de la planification à l'échelle de fonctionnement du territoire et de la solidarité entre les communes
<http://goo.gl/qUHngg>
- Prévenir les risques psychosociaux dans la fonction publique
<http://goo.gl/vuJ3WZ>
- Profession : acheteur public
<http://goo.gl/2zoveZ>
- Les droits de l'élu en France
<http://goo.gl/Rt23rs>
- L'achat public performant et durable
<http://goo.gl/rk5Mk9>
- RH publiques : gérer la mobilité des fonctionnaires
<http://goo.gl/DgFdhw>
- Directives marchés publics 2014 : quel impact sur le CMP et les règles de passation et d'exécution ?
<http://goo.gl/zBH7bS>
- Le contentieux contractuel
<http://goo.gl/98LMLi>
- Constats et réflexions autour de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
<http://goo.gl/aY6leX>



ÉDITO

« Depuis 2010, date de l'introduction des supports mobiles à l'École, nous avons recensé plus de 100 000 tablettes en expérimentation ou en déploiement dans les établissements scolaires », a rappelé Catherine Becchetti-Bizot. La directrice du numérique pour l'éducation au ministère de l'Éducation nationale a ouvert, ce 24 septembre 2014 à Gobelins l'école de l'image (<http://www.gobelins.fr/>), la deuxième édition d'un colloque intitulé « Tablettes à l'école, la quête du contenu ». Plus de 180 personnes ont participé à cette journée d'échanges, de démonstrations et de débats entre experts de l'éducation, éditeurs de ressources ou constructeurs de matériels, et représentants des collectivités territoriales.

Lors d'une table ronde, plusieurs témoignages ont détaillé des expériences de déploiement de tablettes en classes à Bordeaux et Mérignac, dans le Nord-Pas-de-Calais et les Landes. Une seconde table ronde a évoqué la complexité du marché de l'e-éducation pour les start-up ou PME françaises. Les éditeurs ont également été invités à présenter leurs derniers projets ou innovations. « Notre priorité concerne les ressources, les contenus et les logiciels qui sont sources de valeur et seront exportables et réutilisables », a conclu la secrétaire d'État à l'Économie numérique. Pour Axelle Lemaire, « la question du numérique à l'école se trouve aujourd'hui tout en haut de l'agenda politique de notre pays ».

Les éditions Weka étaient partenaires de cet événement, organisé par l'association Crak, le Cercle des éditeurs d'applications pour les kids (<http://www.crak.biz/>).

À cette occasion, ce Focus Weka a sélectionné certains retours d'expérience auxquels s'ajoute l'initiative pionnière du Conseil général de Saône-et-Loire.

« Tablettes à l'école, la quête du contenu » se tiendra pour sa prochaine édition le 25 septembre 2015. Une date à inscrire sur ses tablettes...

SOMMAIRE

▪ 13 000 TABLETTES WINDOWS DANS LES LYCÉES DU NORD-PAS DE CALAIS	P 5
▪ 2 500 IPAD POUR LES ÉCOLES DE MARENNES ADOUR CÔTE SUD (LANDES)	P 7
▪ 1 200 TABLETTES DANS LES ÉCOLES DE BORDEAUX ET MÉRIGNAC	P 9
▪ TED : TABLETTE POUR UNE ÉDUCATION DIGITALE EN SAÔNE-ET-LOIRE	P 11
▪ FICHE WEKA : DÉFINIR LES OBJECTIFS POLITIQUES, TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES VOIRE PÉDAGOGIQUES POUR FAIRE PASSER TOUTES LES ÉCOLES DE LA VILLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE	P 13

13 000 TABLETTES WINDOWS DANS LES LYCÉES DU NORD-PAS DE CALAIS

Le Conseil régional du Nord-Pas de Calais dote ses lycées de 13 000 tablettes tactiles HP ElitePad 900 sous Windows 8.1, avec clavier et coque de protection. 184 établissements publics locaux d'enseignement en ont été équipés suite à un appel à projets. « Cette initiative est un des piliers du schéma de cohérence numérique qui regroupe autour de la région, les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'Académie, la DRAAF (lycées agricoles) », précise Ludovic Longueval. Le directeur numérique jeunesse de la région ne parle pas « de grand déploiement à l'échelle de [ses] 200 établissements et 140 000 élèves » mais plutôt de la « première vague d'un dispositif qui est amené à s'étendre ».

Le projet global représente un investissement de près de 500 millions d'euros. Quels sont les points de vigilance à cette échelle ?

PROJET PÉDAGOGIQUE

« Je ne suis pas le Petit Papa Noël qui distribue les cadeaux. Nous sommes bien dans le cadre d'un projet pédagogique », insiste-t-il en premier lieu. Un appel à projets auprès des établissements a été lancé : « dites-nous si vous voulez des supports numériques de type nomade, sans préciser tablette sinon 200 lycées auraient répondu qu'il leur en fallait chacun entre 500 et 1 000 ! ». L'essentiel était de savoir ce qu'ils en feraient. Et ce n'est pas juste du déclaratif : puisque c'est en partenariat avec l'Éducation nationale, il peut y avoir une inspection pour vérifier le projet. Résultat, en 15 jours de délais, 163 sites ont répondu. Les lycées avaient donc déjà un projet avec des supports nomades.

WINDOWS 8

La région a choisi une solution sous Windows 8, pas iOS, ni Android... « Les tablettes à 120 euros, sans être méchant, n'auront jamais la capacité de supporter ce qu'il y a besoin de faire dans les lycées. Dans les collèges ou en élémentaire peut-être, par ce que ça reste sur le tronc commun, ça reste encore basique », justifie Ludovic Longueval. Dans le Nord-Pas de Calais, la moitié des 200 lycées sont professionnels ou agricoles. Par ailleurs, « avec le réseau sans fil, nous ne transformons pas les établissements en micro-onde ! », provoque-t-il. Le Wi-Fi n'est installé que dans les espaces où les tablettes seront utilisées pour le projet en fonction de la demande du chef d'établissement. « Une heure de communication du jeune au téléphone sans oreillette équivaut à une année entière d'exposition au Wi-Fi sécurisé dans nos classes ! »

EN EPS ET À L'ATELIER

Outre les usages habituels en Français, Mathématiques, Langues, certains utilisent la tablette pour faire du sport. « Au lieu d'être exempté, l'élève filme les autres, joue les juges arbitres. Et cela le réintègre dans le cours d'EPS, ce qui est très bien », se félicite le directeur. La tablette sert également dans les ateliers. « Les professeurs ont numérisé les 300 pages des modes d'emploi des machines-outils. À partir des QR Codes fixés en façade, l'élève scanne, voit l'exercice qu'il y a à faire et ensuite le réalise, ce qui lui permet d'avoir directement sa note sur son bulletin », résume Ludovic Longueval.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

« Nous ne considérons pas que la tablette est un outil. C'est un simple support. Pour nous, l'outil, c'est l'environnement numérique de travail », est convaincu le directeur. Avec l'ENT, les problèmes de stockages et d'interopérabilité sont réglés. Seules quelques « petites applications » se trouvent directement sur la tablette. « Pour l'essentiel, nous utilisons Intune qui permet de faire des bulles applicatives par établissement et par domaine pédagogique », détaille Ludovic Longueval. La solution de management de parc informatique à distance de Microsoft sécurise les tablettes en cas de perte ou de vol. En plus, tous les applicatifs pédagogiques ou métiers sont disponibles à partir de ces bulles, après validation par les corps d'inspection. Comme sur un catalogue (à la manière d'un Windows Store dédié), l'enseignant sélectionne, d'un simple clic, une application. Il l'installe sur la série de tablettes qu'il a choisie exactement lorsqu'il en a besoin. Il peut ensuite la retirer, puisqu'il dispose d'un code administrateur.

MAINTENANCE

Pour la maintenance de niveau 2 et supérieur, une direction adjointe a été créée. Elle compte 36 agents : 6 équipes de 5 personnes sur le terrain (1 chef d'équipe et 4 techniciens) et 6 personnes au siège. 28 ATOS ont également été formés à la maintenance de premier niveau (niveau 1 et 0). Ils gèrent chacun 3 établissements. En plus, 153 animateurs numériques, en contrat emplois d'avenir, se répartissent dans les établissements. « C'est tout un écosystème. La volonté du président de la région est d'aider au développement des usages. La collectivité ne peut se contenter d'être celle qui paye. Elle devient réellement partenaire de l'éducation numérique », conclut-il.

Pour en savoir plus : http://www.nordpasdecalais.fr/jcms/c_5001/accueil

Alan Kerhel

2 500 IPAD POUR LES ÉCOLES DE MARENNES ADOUR CÔTE SUD (LANDES)

« Très vite, une fois que la communauté a eu son réseau haut débit, il y a eu deux choix : soit aller vers les jeunes, soit aller vers les vieux », résume Christophe Carayon. Le chargé de mission numérique auprès du président de la communauté de communes Marennes Adour Côte Sud (MACS) a préféré l'e-éducation plutôt que l'e-santé. Les 23 municipalités se sont lancées dans un projet d'équipement numérique des 31 groupes scolaires (4 000 élèves, 87 enseignants). Depuis deux ans, le déploiement prend en compte les réseaux, matériels (tableaux numériques interactifs, PC et tablettes), ressources et applications pédagogiques. Le budget atteint 900 k€ pour l'achat de 156 tableaux numériques interactifs (TNI), 800 k€ supplémentaires pour 2 500 iPad, auxquels s'ajoutent 8 M€ pour le réseau d'initiative publique THD. « Avec le président, nous comptons en ronds-points. Chaque fois que nous investissons dans l'e-éducation, nous économisons un rond-point. Il nous en a bien fallu une petite vingtaine pour arriver là où nous en sommes ! », plaisante Christophe Carayon.

Quelles sont les conditions de réussite de la démarche ?

DES ÉCRANS TACTILES ET DU WI-FI

Le premier rond-point a bénéficié au déploiement de TNI dans les cycles 2 et 3 : des écrans tactiles de 75 pouces, un PC pour chaque enseignant et des connexions internet, en refaisant les réseaux courants faibles des écoles, « mais par souci d'économie, nous avons installé une seule prise RJ45 par salle puisqu'ensuite il y a passage à la mobilité avec des bornes Wi-Fi débranchables dans chaque classe », précise-t-il.

L'ensemble a été déployé en l'espace de six mois sur 180 classes. L'appropriation des nouveaux outils a été extrêmement rapide de la part des enseignants comme des élèves. Ce projet s'est construit avec l'ensemble des professeurs, les conseillers TICE, le Rectorat et, désormais, le ministère de l'Éducation nationale « avec un passage à l'échelon supérieur ».

DES TABLETTES EN AUTOFORMATION

Le deuxième rond-point concerne le déploiement massif de tablettes pour les élèves du cycle 3, soit environ 2 500 unités, distribuées depuis janvier 2014. « Tout cela à marche forcée, puisqu'après les premiers contacts avec le fournisseur et l'Éducation nationale, la passation du marché public puis les distributions sont intervenues avant la formation des enseignants », reconnaît Christophe Carayon. Les enseignants et les élèves se sont donc autoformés avant qu'un plan de formation ne soit assuré à la fois par les équipes de l'Éducation nationale et par le service informatique de la collectivité. Il a fallu une montée en compétence de la collectivité. « Nous avons en amont constitué un service au niveau de la communauté pour l'informatique, les réseaux et le téléphone », souligne-t-il. Une étape qu'il juge indispensable pour ce projet avec le passage de 3 personnes à une douzaine d'agents.

ÉVALUATION EN COURS

Les résultats d'une première évaluation des enseignants, des élèves mais aussi des parents sont attendus sous peu.

« Nous avons fait des réunions avec les parents pour expliquer le projet et éviter d'être pris pour des apprentis sorciers », rappelle le chargé de mission. Par convention avec les parents, les enfants ont la possibilité de rapporter leur tablette à la maison. 98 % des parents ont accepté sur cette session, et 75 % dès le premier déploiement. Cette émulation qui a fonctionné entre les parents, motive également les enseignants. Autre condition de réussite, selon lui, « il faut que la tablette fonctionne, que ce soit facile d'usage et que l'on ne perde pas 36 heures à faire de la technique ». Pour lui, l'équipement Apple, retenu évidemment dans le cadre d'un appel d'offres, permet un bon fonctionnement, une administration simple, une supervision facilitée. « Si le service informatique doit intervenir 50 fois par jour dans les écoles, cela devient ingérable ! », insiste-t-il.

VERS LA FIBRE OPTIQUE

Jusqu'à présent, les contenus mis à disposition comportent 18 applications pédagogiques mais aussi ludiques. Le déploiement est achevé au cycle 3. Cette année, il démarre pour le cycle 2. L'an passé, jusqu'à 400 tablettes ont pu fonctionner en simultané. La consommation en bande passante a donc été exponentielle. « Au démarrage nous étions à 4 Mbit/s puis à 10 Mbit/s. Il faudra aller vers 100 Mbit/s, puis passer à la fibre optique et au Gbit/s, sinon il y aura des dysfonctionnements », anticipe le chargé de mission. Les acteurs locaux ont donc décidé de se lancer dans la constitution d'une société publique locale pour devenir maîtres de leur futur réseau THD. S'il n'y avait pas eu de Réseau d'initiative public en délégation de service public, le fibrage des écoles ne serait pas d'actualité. Et à terme, la fibre optique FttH profitera aussi aux services d'e-santé pour les aînés !

Pour en savoir plus : <http://www.cc-macs.org>

Alan Kerhel

1 200 TABLETTES DANS LES ÉCOLES DE BORDEAUX ET MÉRIGNAC

La PME bordelaise Stantum a conçu une tablette (Galago) pour les enfants et un service Cloud pour les enseignants (Elule). Même si la plupart des composants sont fabriqués en Asie, l'assemblage est réalisé en France par FEDD, une autre PME installée à Sainte-Alvère.

Cette initiative a été retenue en 2012 dans le cadre de l'appel à projet « Services numériques innovants dans l'e-éducation », en partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, les villes de Mérignac et Bordeaux. Le projet a reçu 800 k€ au titre des investissements d'avenir tandis que la société a investi une somme équivalente. 1 200 tablettes ont ainsi été distribuées dans seize classes de cycle 3 (CM2 majoritairement et CE2) sur les territoires des deux communes.

L'expérimentation s'est déroulée durant l'année scolaire 2013-2014, en collaboration avec les enseignants, les conseillers pédagogiques TICE du secteur et l'équipe ressources de l'Inspection académique. Suite aux constats tirés en fin d'année scolaire et aux recommandations pour faire évoluer le produit, une version 2 de Galago est en déploiement sur 8 fois plus de classes, depuis fin septembre.

Quels sont les principaux enseignements de cette expérimentation « made in France » ?

PREMIER RÉSULTAT

L'usage est réellement quotidien. C'était le souhait des enseignants. Le temps d'utilisation a quasiment doublé entre février et juillet 2014. « Cela va de 20 à 40 % car il y a des enseignants qui l'utilisent presque la moitié du temps »,

relève Christian Saint-Lézer, inspecteur de l'Éducation nationale, de la circonscription de Mérignac.

POUR QUELS USAGES ?

Lire, écrire, « même s'il n'y a pas de traitement de texte, ce qui limite l'usage », agir sur un document. Mais jamais pour prendre des photos car ce n'est pas prévu (la demande a été faite lors des sorties de classe). Dans l'évolution du produit, il y aura donc cette possibilité. Enregistrer n'était également pas prévu dans la version 1. Pourtant, les tablettes ont été utilisées pour des séances de langue vivante « avec une procédure complexe et dans des conditions encore un petit peu frustrantes », précise l'inspecteur.

QUELLES SONT LES CONFIGURATIONS D'USAGE ?

En groupe en classe assez régulièrement, en ateliers dirigés ou « groupes de besoins », en ateliers ou groupes autonomes de manière croissante tout au long de l'année. « L'utilisation de la tablette amène de nouvelles configurations de classes, de nouvelles pratiques, et on voit émerger plus de prises d'initiative, plus de responsabilités, plus de tâches conduites en autonomie par les élèves. Les effets dépassent largement l'utilisation de l'outil numérique », se réjouit Christian Saint-Lézer. Les usages individuels dans les activités pédagogiques complémentaires sont notamment très importants : le travail personnalisé, le soutien, le renforcement, la remédiation ou la recherche en dehors du temps scolaire sur la pose méridienne ou juste après les cours sont unanimement constatés.

QUELLES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES ?

Les supports numériques fournis par les principaux éditeurs scolaires n'ont pas souvent été utilisés tels quels. Il y a eu une appropriation des outils par les professeurs, « les pages étaient modifiées, adaptées, transformées... Et même un certain nombre d'enseignants construisaient leurs supports », souligne l'inspecteur.

L'association avec le tableau numérique interactif (TNI) a été très régulière malgré l'impossibilité de faire des multi projections (seul le contenu d'une tablette peut être affiché à la fois). « Cette demande d'amélioration a été transmise au fournisseur et devrait être satisfaite », indique Christian Saint-Lézer.

QUELLES DISCIPLINES ONT LE PLUS BÉNÉFICIÉ DE LA TABLETTE ?

Tous les apprentissages numériques et tous les travaux sur l'étude de la langue : « produire, corriger, compléter à partir de contenus préparés par les enseignants », insiste l'inspecteur. Avec la géométrie, il y a encore une réelle appréhension des enseignants. « Dans le plan de formation que nous développons, l'accent a été mis sur ces outils géométriques », complète-t-il. Les sciences, la découverte du monde, la géographie bénéficient de la tablette, comme également l'histoire des arts. Des pistes de réflexion sur l'EPS ont même été engagées pour la gestion de durée de la course dans une classe.

QUELLES SONT LES LIMITES À LA GÉNÉRALISATION ?

Outre le prix d'équipement qui repose uniquement sur l'investissement des communes, la capacité à répondre simultanément aux besoins de formation des enseignants est un vrai défi. Pour y faire face, « nous déployons des possibilités d'autoformation à travers des réseaux afin de développer des ressources, diffuser des bonnes pratiques... », conclut l'inspecteur.

Pour en savoir plus : <http://blog.stantum.com>

Alan Kerhel

TED : TABLETTE POUR UNE ÉDUCATION DIGITALE EN SAÔNE-ET-LOIRE

15 collèges de Saône-et-Loire expérimentent la tablette tactile pour une éducation digitale (TED), jusqu'en juin 2015. 2 700 tablettes ont été mises à disposition auprès de 4 500 élèves et de leurs 300 enseignants, d'abord en sixième puis dans les autres niveaux. Le projet se veut une alternative aux tablettes numériques « généralistes » du marché grand public. L'objectif est affiché : « concevoir une solution d'e-éducation made in France complète, ouverte et sur-mesure ». Retour sur une démarche pionnière.

CONSORTIUM INDUSTRIEL

En 2012, le Conseil général de Saône-et-Loire et la société Unowhy (concepteur des tablettes QOOQ) ont répondu à l'appel à projets « Services numériques innovants pour l'e-éducation », dans le cadre des investissements d'avenir. TED a alors décroché plus de 2,2 millions d'euros. Au sein d'un consortium, Unowhy endosse le rôle de chef de file. La société a relocalisé chez Éolane, à Montceau-les-Mines, sa production de tablettes tactiles, assemblées auparavant en Chine. « L'optimisation de la fabrication a permis de gagner en qualité et en productivité. Une économie est réalisée sur le transport et sur la logistique puisque la tablette est entièrement montée dans l'usine saône-et-loirienne. Des économies ont également été réalisées sur le service après-vente grâce au savoir-faire français qui accroît la qualité du produit », justifie la société.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

De son côté, le département assure le pilotage administratif, technique et financier. Le Rectorat de Dijon se charge des

aspects éducatifs et de la formation des professeurs. Les éditeurs du pôle éducation et référence d'Éditis (Nathan, Bordas, Syros et Le Robert) adaptent leurs contenus. Logosapience conçoit et intègre les logiciels d'interactivité élèves - enseignants. Le centre régional de documentation pédagogique accompagne et forme à l'utilisation de la tablette. Le laboratoire universitaire de Poitiers, Techné, suit l'évaluation scientifique du projet.

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

En mars 2013, TED arrive dans les deux premiers collèges de Saône-et-Loire. En septembre, 8 collèges supplémentaires rejoignent le groupe test. Puis les 5 derniers collèges intègrent l'expérimentation. Techniquement, la tablette tactile de 10 pouces pèse moins de 700 g. Elle s'appuie sur un système d'exploitation basé sur Android. Elle offre une connectique complète : USB, carte SD, filaire internet et casque. Elle comprend une série d'outils pédagogiques : un lecteur vidéo, un lecteur audio MP3/4, un dictaphone, une calculatrice, un traitement de texte et tableur, un logiciel de dessin. La dernière version contient également une caméra et un appareil photo. La tablette peut se connecter en Wi-Fi. Son accès internet est sécurisé, notamment via une liste blanche, un des points forts du dispositif, selon les enseignants.

HÉBERGEMENT DANS LE CLOUD

À ces fonctions interactives, la tablette associe des ressources pédagogiques. Elle contient des manuels scolaires pour : l'histoire et la géographie, l'éducation civique, l'anglais,

les mathématiques et le français. Ceux-ci sont intégrés dans la tablette, la connexion internet n'est pas systématiquement nécessaire. L'hébergement des données se fait sur un Cloud sécurisé localisé en France, en conformité avec les consignes de sécurité de l'ANSII et de la CNIL.

PREMIERS USAGES

L'enseignement interactif est adapté au travail de groupe et individuel, ainsi qu'aux différents niveaux dans la classe. Au collège comme à la maison, la tablette est conçue pour un usage mobile. « Les 120 élèves de sixième du collège Jean Vilar de Chalon-sur-Saône ont accès à la tablette uniquement au sein de l'établissement en classe mobile », témoigne la principale, Catherine Raclos-Marchois. TED sert notamment en cours d'anglais, comme dans un laboratoire de langues. À l'aide d'un micro-casque, elle permet l'écoute et l'enregistrement des collégiens tandis que le professeur visualise en temps réel ce que les élèves font à partir d'une mosaïque sur son PC. Les travaux des élèves sont ensuite envoyés sur le réseau directement au professeur. Au foyer du collège, les adolescents peuvent aussi accéder aux tablettes simplement pour s'informer.

REMÉDIATION ET APPROFONDISSEMENT

« L'outil permet l'éducation différenciée : la remédiation pour les élèves en difficulté ou l'approfondissement pour ceux qui réussissent », témoigne Elise Jack, professeur d'anglais. « Le manager est un logiciel qui permet à la maison ou au collège de préparer son cours. Il se décompose en une partie pour les exercices et en une autre pour les consignes générales », complète Laure Hawlet, professeur d'histoire-géographie. « Sur les tablettes concurrentes, il y a beaucoup d'applications inutiles. Avec TED, il s'agit d'avoir peut-être moins en quantité mais plus en qualité ! », conclut Elise Jack, professeur d'anglais

Pour en savoir plus : <http://www.cg71.fr> et <http://www.fr.unowhy.com>

Alan Kerhel

FICHE WEKA : DÉFINIR LES OBJECTIFS POLITIQUES, TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES VOIRE PÉDAGOGIQUES POUR FAIRE PASSER TOUTES LES ÉCOLES DE LA VILLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Faire passer l'école « de la craie à la souris » est un projet qui embrasse des aspects politiques (toutes les écoles, seulement les écoles publiques, partage des compétences avec l'Éducation nationale, etc.), techniques (équipement, connexion, services type espace numérique de travail [ENT]) et pédagogiques (ressources numériques, etc.).

Le service municipal de l'éducation sera impacté par les choix retenus (les parents pourront par exemple régler la cantine sur Internet ou inscrire les enfants au soutien scolaire en ligne), mais pas seulement lui : le service informatique (ou une société) sera sollicité pour son expertise et son assistance technique ; le service des marchés publics sera sur le devant de la scène pour lancer et suivre les appels d'offres ; le service de la communication devra accompagner et valoriser les changements engagés auprès de la population.

Vu la transversalité d'un tel projet, la direction générale des services et/ou celle de l'administration devront en être saisies à un moment ou à un autre. Enfin, les cabinets des élus (le maire mais aussi son ou ses adjoints, chargés de l'éducation et des nouvelles technologies notamment) seront forcément engagés dans ce projet, que ce soit pour les arbitrages budgétaires, le calendrier de déploiement ou la valorisation de l'action auprès des électeurs.

Afin de bien définir les objectifs du projet, il convient de :

- s'informer sur les débats de fond à propos de la numérisation à l'école ;
- connaître les objectifs pédagogiques de l'Éducation nationale sur les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) dans le premier degré ;
- mobiliser sur le terrain les équipes éducatives des écoles et de l'inspection de circonscription, les représentants des parents d'élèves et les acteurs locaux de l'animation périscolaire (associations culturelles et sportives) ;
- présenter aux élus des scénarios alternatifs, séquencés et budgétés.

S'INFORMER SUR L'IMPACT DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION À L'ÉCOLE

Les différents débats qui s'agissent autour de l'école numérique peuvent être identifiés :

- en participant aux manifestations, salons ou conférences organisés dans ce domaine : rencontres de l'Orme, Éducacice, etc. ;
- en entrant en contact avec des associations spécialisées, que ce soit en matière de technologies de l'information et

de la communication (TIC), d'enseignement et/ou de collectivités locales : Mission Écoter, label Écoles Internet, Association nationale des directeurs de l'éducation des villes de France (ANDEV), etc. ;

- en rencontrant les structures académiques d'accompagnement de l'Éducation nationale qui traitent de l'usage de l'informatique : le conseiller TICE (CTICE), l'inspecteur de l'Éducation nationale TICE (IEN-TICE) et les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) ;
- en se documentant à partir des revues ou des ouvrages spécialisés et des sites Web dédiés : L'École numérique, Le Café pédagogique, portail des professionnels territoriaux, Localtis, etc.

SE RÉFÉRER AUX OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN MATIÈRE DE TICE DANS LE PREMIER DEGRÉ

LE RAPPORT FOURGOURS

Jean-Michel Fourgous, député-maire d'Élancourt (Yvelines), a donné son nom au rapport de la mission de réflexion et de propositions pour la promotion des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement scolaire, qu'il a présidée à la demande du Premier ministre François Fillon.

Avec ses 317 pages, ses 12 000 contributions en ligne, ses deux sites Internet, son clip vidéo et sa plaquette en couleurs..., mieux vaut opter pour la version dématérialisée du rapport. « Cette vraie bible est le résultat d'un long travail de six mois durant lesquels j'ai rencontré des enseignants formidables, mais aussi des élèves, leurs parents et des élus locaux. Tous ont l'espoir de faire bouger les choses », a expliqué le parlementaire. Résultat : 500 études et expériences analysées et comparées aboutissent à 70 propositions classées en douze priorités.

Il s'agit de la meilleure synthèse sur le sujet actuellement disponible. Le rapport est disponible sur le site de la mission Fourgous pour les TICE.

Les douze priorités du rapport sont les suivantes :

- **Connecter et équiper** les écoles au numérique. Il s'agit notamment de connecter en haut débit 100 % des établissements scolaires (mesure n° 1) et de les équiper de tableaux numériques interactifs (mesure n° 2).
- **Former les enseignants et les cadres** pour transformer les pratiques.
- Faciliter **l'utilisation des ressources numériques**, créer de nouveaux supports interactifs et des manuels numériques innovants.
- Développer **les espaces numériques de travail (ENT)**.
- Généraliser les équipements pour l'apprentissage des **langues** et des **sciences expérimentales**.
- Préparer aux métiers de demain en développant la culture de l'informatique et des outils numériques.
- **Développer la créativité**, l'autonomie et la confiance en soi par les outils numériques pour mieux réussir à l'école.
- Éduquer au numérique pour **responsabiliser les élèves et les adultes** face aux enjeux de la société numérique.
- Prolonger le temps de l'école par le numérique, et **favoriser l'égalité des chances** et la réussite scolaire.
- **Renforcer l'autonomie des établissements scolaires** pour développer les services numériques et l'écocitoyenneté. Il s'agit notamment :
 - d'intensifier la formation des chefs d'établissement au management et à la conduite du changement, au pilotage du projet numérique et au leadership pédagogique (mesure n° 53) ;
 - de créer un label « Éducation numérique » pour les établissements scolaires (circonscriptions, collèges, lycées) témoignant de leur niveau d'implication (mesure n° 55).
- Mieux **piloter le développement du numérique** à l'école. Il s'agit notamment de :
 - créer une structure nationale mixte associant collectivités, État, partenaires publics et privés (mesure n° 57) pour impulser, développer et mettre en œuvre le numérique pédagogique, aider les collectivités locales et accompagner la recherche-développement (mesure n° 59) ;
 - créer un centre de recherche en ingénierie pédagogique

en lien avec une pépinière d'entreprises et de laboratoires de recherche (mesure n° 63).

- **Médiatiser les enjeux du numérique** en valorisant le travail des enseignants.

LE PLAN CHATEL

« L'avenir de l'école ne s'écrit pas à la craie sur un tableau noir », a lancé Luc Chatel le 25 novembre 2010, au salon Éducatéc-Éducatice (un espace spécialisé du Salon de l'éducation). Le ministre de l'Éducation nationale y présentait son plan de développement des usages du numérique à l'école, en présence de Jean-Michel Fourgous. Le rapport de la mission parlementaire présidée par le député-maire d'Élancourt (78) a en effet « largement inspiré » ce plan, selon les propres termes du ministre.

Les cinq objectifs du plan TICE de Chatel étaient d'ailleurs déjà présents dans les douze priorités mises en avant par le document Réussir l'école numérique rendu en février 2010 :

- faciliter l'accès à des **ressources numériques de qualité** ;
- **former et accompagner les enseignants** dans les établissements scolaires ;
- généraliser **les services numériques** et les **espaces numériques de travail (ENT)** ;
- réaffirmer le **partenariat avec les collectivités locales** ;
- **former les élèves** à l'usage des TIC.

CONSULTER LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES, L'IEN, LES PARENTS D'ÉLÈVES, LES ASSOCIATIONS PÉRISCOLAIRES

Pour garantir des objectifs qui prennent en compte la totalité des acteurs de la sphère éducative, il s'agit de rencontrer localement :

- le ou les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) de circonscription, avec leur(s) conseiller(s) TICE et éventuellement celui de l'inspecteur d'académie ;
- les directeurs et les professeurs des écoles volontaires ;
- les représentants des parents d'élèves ;

- les responsables des associations qui travaillent dans les écoles ou en lien avec elles : soutien scolaire, activités culturelles et sportives, animateurs des cantines, etc.

Ces rencontres peuvent avoir lieu dans un premier temps en face-à-face ou par téléphone avec une grille d'entretien préétablie.

Dans un second temps, au moment de la formalisation du projet, il s'agira de constituer un comité de travail, qui deviendra comité de gouvernance au moment de la mise en œuvre. Il faudra toujours s'appuyer sur le volontariat et le dynamisme pour faire fonctionner ces différents groupes.

À NOTER

Dans une note au ministre de l'Éducation nationale sur le numérique à l'école du 6 avril 2010, le Haut Conseil de l'éducation (HCE) « estime opportun de suggérer la mise en place d'un grand plan TICE à l'école ». Il propose d'équiper prioritairement les 21 300 classes de CM2 « de tableaux numériques interactifs et de chariots d'ordinateurs ainsi que des ressources pédagogiques et des aménagements indispensables qui vont de pair avec l'entrée des TICE dans les établissements », dans la lignée de la réussite du plan ENR.

Le HCE estime notamment que les TICE motivent les élèves, qu'elles encouragent les professeurs à mutualiser leurs ressources, qu'elles facilitent le soutien scolaire, qu'elles sont un élément d'atténuation des inégalités devant l'école et qu'un « apprentissage vertueux » des TICE doit faire partie de la formation des jeunes.

Outre la qualité des ressources pédagogiques, le HCE identifie des conditions pour que ce plan réussisse : la claire délimitation des responsabilités respectives des acteurs engagés, la prévision de la maintenance des équipements et la formation des enseignants.

ÉLABORER DES SCÉNARIOS ALTERNATIFS, SÉQUENCÉS ET BUDGÉTÉS

Rome ne s'est pas bâtie en un jour ! De même, câbler les écoles, les connecter au haut débit, les équiper de tableaux

blancs interactifs (TBI), d'ordinateurs de fond de classe, de chariots multimédias mobiles, de salles informatiques dédiées, de vidéoprojecteurs, d'iPod ou d'ENT et de ressources pédagogiques mutualisées ne se fera pas en un claquement de doigts.

Il s'agit finalement, en fonction des priorités dégagées par les élus et du nombre d'écoles et de classes de la commune, et toujours sous la contrainte d'un budget maîtrisé, de répondre aux questions-clés :

- **Équiper qui ?** Les écoles primaires publiques, les écoles privées, les maternelles, toutes les classes, d'abord le cycle 3 (pour la liaison avec les collèges déjà équipés, par exemple), etc.
- **Avec quels matériel, niveau de connexion, services et ressources numériques ?** Des TBI, des ordinateurs en fond de classe, des chariots mobiles, des salles multimédias dédiées également ouvertes à la population en dehors des heures de classes, etc.
- **À quel rythme ?** Toutes les écoles ou toutes les classes d'un seul coup, quelques écoles chaque année, et toutes en six ans, puis toutes les classes de certaines écoles... toujours en pensant au calendrier scolaire (la rentrée, les retours de vacances, etc.).
- **Pour quel coût ?** Des économies sont-elles réalisables si l'on utilise des ressources en logiciels libres ? Comment répartir la dépense chaque année sur six ans ?
- **Avec quelle visibilité en termes de bilan à mi-mandat ou en fin de mandature ?** Les TBI sont plus « vendeurs » sur la photo que l'ENT, même si c'est probablement ce dernier qui fait véritablement entrer l'école dans le XXI^e siècle...

POUR EN SAVOIR PLUS : NOTRE SERVICE DOCUMENTAIRE

L'ACTION ÉDUCATIVE EN PRATIQUE

Dynamiser l'innovation éducative locale, organiser le travail des ATSEM dans les temps périscolaires, utiliser la sectorisation comme outil de mixité sociale scolaire, articuler projet d'école et projet éducatif local, choisir le bon mode de gestion pour l'entretien des locaux scolaires, garantir qualité et sécurité dans le service de restauration scolaire, s'engager dans un programme de réussite éducative..., autant de sujets que **L'action éducative en pratique** aborde de façon simple et opérationnelle.

Conçus pour vous aider au quotidien, les 160 fiches et outils sont rédigés par des professionnels des affaires scolaires et de l'action éducative, et vous apportent des méthodologies éprouvées, des solutions concrètes et toute la réglementation qui encadre vos actions. Chaque réponse est traitée sous la forme d'une fiche pratique complète d'application immédiate :

- la bonne méthode, pour agir efficacement, étape par étape,
- les conseils pratiques, pour bénéficier de l'analyse de nos experts,
- les erreurs à éviter, pour déjouer les pièges éventuels
- les outils et modèles personnalisables, pour disposer de documents directement exploitables.

L'abonnement **L'action éducative en pratique** comprend :

1. L'ouvrage papier
2. L'intégralité du contenu disponible sur le site à partir de votre espace Mon Compte
3. L'accès au site des abonnés <http://www.weka.fr/>
4. L'accès au Forum des acteurs publics <http://www.weka.fr/forum/>

Pour bénéficier d'une période d'essai de 15 jours, rendez-vous sur <http://www.weka.fr/boutique/>



L'accompagnateur au quotidien des décideurs publics

Depuis 35 ans, Weka met son savoir-faire au service des professionnels des collectivités territoriales et de la fonction publique.

Nous apportons des réponses pratiques et concrètes issues de l'expérience d'experts publics à leurs problématiques quotidiennes, dans les domaines d'intervention suivants :

- Ressources humaines
- Marchés publics
- Mairies – Collectivités territoriales
- Finances
- Santé
- Action sociale
- Culture – Communication
- Environnement – Urbanisme
- Gestion locale
- Éducation

ÉDITION

Bases documentaires en ligne, guides pratiques, veille réglementaire, codes..., autant de ressources actualisées en permanence pour vous accompagner au quotidien

FORMATION

Afin de relever les nouveaux défis auxquels vous êtes confrontés, Weka Formation vous propose des formations élaborées en collaboration avec les acteurs du secteur public. Elles vous permettront de perfectionner des connaissances, de valoriser des compétences et de faire le point sur l'actualité de votre secteur.

CONSEIL

Problématique complexe ou nouveau projet, les experts Weka vous proposent les modalités d'accompagnement les plus adaptées à votre besoin, votre territoire ou votre institution.



ÉVOLUONS ENSEMBLE

Crédits photographiques :

© Tyler Olson (couv. et p. 3)

Responsable de la collection « Les Focus Weka » : Soraya Manar (smanar@weka.fr)

A contribué à la rédaction de ce dossier : Alan Kerhel

Mise en page : Christian Le Gall

Copyright © Éditions Weka - Tous droits réservés. Octobre 2014

Toute reproduction ou diffusion partielle ou intégrale des articles de ce numéro est interdite sans le consentement écrit et préalable des Éditions Weka, à demander auprès de smanar@weka.fr.

Éditions Weka - 249, rue de Crimée - 75935 Paris cedex 19

Tél. : 01 53 35 17 17 - Fax : 01 53 35 17 01 - Site internet : www.weka.fr
